



Publicité



Une pétition exige le départ de Maudet

il y a 1 jour

Des centaines de personnes ont signé une pétition en ligne réclamant la démission de Pierre Maudet du Conseil d'Etat.



© Keystone Pierre Maudet le 2 novembre 2018.

Le conseiller national Benoît Genecand (PLR/GE) appelle à la démission le conseiller d'Etat genevois Pierre Maudet, poursuivi par la justice pour acceptation d'un avantage dans le cadre d'un voyage à Abou Dhabi en 2015. Une pétition appelant à son départ a été lancée.

«Il est temps de clarifier la situation (...) Pour diriger, il faut être crédible et que les gens vous écoutent», déclare M. Genecand dans un entretien diffusé lundi par la Tribune de Genève et 24 Heures. La position de M. Maudet «n'est bonne ni pour lui, ni pour le parti, ni pour le canton. Pierre Maudet doit démissionner», martèle-t-il.

Pour le parlementaire fédéral, le voyage public «maquillé en voyage privé, en ayant en poche la lettre officielle d'invitation du cheikh» des Emirats arabes unis et «son mensonge, organisé sur deux ans», justifient le départ du magistrat PLR.

M. Genecand estime que la stratégie de la présidence du PLR Genève, «qui visait à laisser le temps à Pierre Maudet pour préparer sa démission afin de ne pas déchirer le parti, a échoué». «L'affaire va continuer», poursuit-il, soulignant que l'«on ne peut plus mettre la poussière sous le tapis».

Convoqué à Berne

«On se retrouve avec une personne qui n'assume pas ses responsabilités, affaiblit les institutions en s'obstinant à rester en place et en attaque la légitimité», explique le conseiller national.

Vendredi, le comité directeur du PLR Genève s'est retrouvé pour discuter du sort du ministre genevois PLR. Il n'avait toutefois pas trouvé «opportun» de prendre position sur le voyage à Abou Dhabi, avait indiqué le président du PLR genevois Alexandre de Senarclens à l'issue de la réunion, à laquelle avait assisté M. Maudet.

La présidente du PLR, Petra Gössi, avait cependant haussé le ton le même jour. «Si j'étais Pierre Maudet, j'aurais déjà démissionné», avait-elle déclaré sur les ondes de la RTS. Elle disait ne pas voir comment le conseiller d'Etat genevois pourrait regagner la crédibilité qu'il a perdue.

«Ce qui est difficile, ce n'est pas la procédure pénale ou les fautes qu'il a commises. Le plus difficile, c'est qu'il a menti. Il l'a déjà admis et avec cela il a mis en jeu toute sa crédibilité», a-t-elle affirmé.

Une assemblée générale du PLR genevois doit se tenir le 6 décembre prochain sur le sujet. Auparavant, le 28 novembre prochain, M. Maudet devra répondre à la convocation, du secrétariat général du PLR à Berne. «Nous souhaitons entendre les faits de sa bouche et qu'il puisse s'exprimer», a indiqué lundi Karin Barras, porte-parole. La présence d'Alexandre de Senarclens est également requise.

Pétition en ligne

Une pétition réclamant la démission du conseiller d'Etat genevois Pierre Maudet a été lancée en ligne, a révélé Le Courrier. Mardi vers 05h20, plus de 4340 personnes avaient signé le texte.

«Nous pensons que Pierre Maudet ne peut plus rester conseiller d'Etat, peu importe la conclusion future de la procédure judiciaire, car nous n'avons plus confiance en lui», en raison notamment de «ses mensonges», écrit l'initiateur de la pétition, Didier Tischler Taillard sur le site internet change.org.

L'ancien bras droit de Pierre Maudet est aussi dans le collimateur de la justice dans le dossier du voyage controversé, de même qu'un haut fonctionnaire encore en activité. Le parquet va en outre mettre en prévention, prochainement, deux acteurs des milieux immobiliers genevois, soupçonnés d'avoir organisé le séjour de Pierre Maudet aux Emirats arabes unis.

Téléchargez l'application Microsoft News pour Android ou iPhone, et soyez ainsi toujours au courant de l'actualité.